

Vous avez entendu parler de la Paje, du Rsa, des aides au logement... sans savoir vraiment ce que c'est. La rubrique « S'informer sur les aides » vous permet à tous, allocataire ou non, de faire le point.

Où trouver la rubrique « S'informer sur les aides » ?

ACTUALITÉS

MES SERVICES EN LIGNE

1 DROITS ET PRESTATIONS

Accueil Droits et prestations

Connaître vos droits selon votre situation

2 S'informer sur les aides

MAGAZINE VIES DE FAMILLE

AIDE

MA CAF

MON COMPTE

① Sur la page d'accueil du site caf.fr, cliquez sur le **menu gauche** puis sur **Droits et Prestations**.

② Choisissez la rubrique « **S'informer sur les aides** ».

③ Vous avez accès aux 4 grandes familles de prestations de la Caf. Choisissez le thème qui vous intéresse pour accéder aux différentes aides :

S'INFORMER SUR LES AIDES

Partager

Vous trouverez dans cette rubrique les aides que la Caf peut vous attribuer, regroupées par thématique :

Petite enfance

Enfance et jeunesse

Solidarité et insertion

Logement et cadre de vie

Comment faire une demande en ligne ?

Dans le **menu gauche**, cliquez sur **Mes services en ligne** puis **Faire une demande de prestation**.

Selon votre situation, choisissez si « **Vous êtes allocataires** » ou si « **Vous n'êtes pas allocataire** » :

- **Si vous êtes allocataire**, vous êtes redirigé(e) vers l'espace mon Compte,
- **Si vous n'êtes pas allocataire**, vous devez choisir la prestation qui vous intéresse dans la liste des thèmes proposés. En fonction de la prestation choisie, les demandes se font soit en ligne soit par formulaire à télécharger et à renvoyer à votre Caf une fois complété et signé.

FAIRE UNE DEMANDE DE PRESTATION

Le logement

Les enfants

La séparation et le décès

Le Rsa et la Prime d'activité

La maladie et le handicap

Les autres demandes

Aide au logement

Si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale et que vos ressources sont modestes, vous pouvez bénéficier de l'une des trois aides au logement : l'Aide personnalisée au logement (Apl), l'Allocation de logement familiale (Alf) ou l'Allocation de logement sociale (Als).

Selon votre situation, la Caf étudiera votre droit à l'une de ces trois aides.

Afin de connaître le montant potentiel de votre droit, nous vous invitons à effectuer une simulation.

Simuler

Faire la demande

En savoir plus

Si vous avez déjà entamé cette démarche, vous pouvez :

Reprendre la demande en cours

Prime de déménagement

Demande de versement direct - Aide au logement

Attestation de loyer ou résidence en foyer

Certificat de prêt

Prêt à l'amélioration de l'habitat